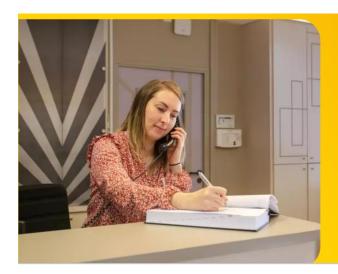


Lancement du Fil Clariane, la ligne d'écoute et de conseils dédiée aux personnes en situation de fragilité et à leurs proches aidants

En ligne avec ses engagements d'entreprise à mission, Clariane met à la disposition de toutes personnes confrontées pour elles-mêmes ou pour un proche à la perte d'autonomie ou à des difficultés de santé, une ligne téléphonique gratuite d'écoute et de conseil. Ce Fil Clariane déployé en France offre une écoute attentive et un accompagnement personnalisé aux personnes confrontées à une situation de fragilité, grâce à une prise en charge par une équipe pluridisciplinaire d'experts.



Des experts à votre écoute du lundi au vendredi, de 9h à 18h, et le samedi de 9h à 13h.

Clariane est la lère communauté européenne du soin, de la santé et de l'hospitalité dans les moments de fragilité. Grâce à une prise en charge par nos experts, le Fil Clariane vous propose une écoute attentive pour vous accompagner, vous ou vos proches.

Le groupe Clariane, en devenant société à mission en juin 2023, a défini sa raison d'être : « Prendre soin de l'humanité de chacun dans les moments de fragilité » et s'est engagé visà-vis des résidents, des patients et proches aidants, des collaborateurs et des communautés locales autour des thèmes de la considération, de l'équité, de l'innovation, de la proximité et de la durabilité.

Le lancement du Fil Clariane est une initiative concrète qui s'inscrit pleinement dans cet engagement de considération vis-à-vis des personnes en situation de fragilité et de leurs proches aidants.

Quelles solutions existent en matière d'aide à domicile? Comment accompagner un proche atteint d'Alzheimer? De quelles aides puis-je bénéficier pour financer un séjour en Ehpad? Toutes ces questions doivent aujourd'hui trouver des réponses auprès de professionnels. En tant qu'entreprise à mission, Clariane s'est engagée dans cet accompagnement en mettant en place le Fil Clariane, comme un lien entre aidants, personnes en perte d'autonomie, et soignants.

Le Fil Clariane est une ligne d'écoute et d'accompagnement des personnes confrontées à la perte d'autonomie ou à des difficultés de santé ainsi que leurs proches aidants. Gratuite et disponible 6 jours sur 7, elle fait appel à une équipe d'experts qui écoutent, conseillent et aident à identifier les priorités et construisent avec l'appelant un bilan de situation facilitant l'identification de propositions concrètes de solutions de proximité (solutions d'hébergement, aide et soins infirmiers à domicile...).

> Le Fil Clariane peut être contacté par téléphone : 0 800 014 399

https://services.clariane.com/le-fil-clariane

À propos de Clariane

Clariane est la première communauté européenne de soin dans les moments de fragilité. Elle est présente dans six pays : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie et Pays-Bas.

Avec leurs différentes expertises, les 70 000 professionnels du Groupe travaillent chaque année au service de près de 900 000 patients et résidents dans trois grands domaines d'activités : les maisons de retraite médicalisées (Korian, Seniors Residencias, etc.), les établissements et services de santé (Inicea, Ita, Grupo 5, Lebenswert, etc.) ainsi que le domicile et habitat alternatif (Petits-fils, Les essentielles, Ages et Vie, etc.).

Clariane est devenue en juin 2023 société à mission et a inscrit dans ses statuts une nouvelle raison d'être, commune à toutes ses activités: « Prendre soin de l'humanité de chacun dans les moments de fragilité ».

Contacts presse

Matthieu Desplats Directeur des relations presse 06 58 09 01 61

Matthieu.desplats@clariane.com

Julien Charles Responsable des relations presse 06 70 89 04 80 julien.charles@clariane.com

Florian Bachelet Responsable des relations presse 06 79 86 78 23 florian.bachelet@clariane.com